

Communiqué de presse

OUESTRAIL : un nouveau président et quelques pistes pour financer les nouveaux projets ferroviaires

Fribourg, le 6 mars 2009. **C'est à Fribourg que s'est tenue la sixième assemblée générale de l'association OUESTRAL. L'association de promotion des intérêts ferroviaires de Suisse occidentale a désigné le Conseiller aux Etats jurassien Claude Hêche à sa présidence en remplacement de Pierre-Alain Gentil, décédé en septembre 2008. L'assemblée a également nommé le Conseiller aux Etats fribourgeois Urs Schwaller et le Conseiller national valaisan Jean-René Germanier à la vice-présidence. Dans le volet politique de l'assemblée plusieurs solutions de financement des infrastructures ferroviaires ont été présentées et commentées.**

Créée en 2004, l'association OUESTRAIL – pour des liaisons ferroviaires performantes – a pour vocation de défendre les intérêts de la Suisse occidentale dans les décisions arrêtées au niveau de la Confédération.

Une centaine de personnes, réunissant des Parlementaires fédéraux de toutes les sensibilités politiques ainsi que des personnalités engagées dans le domaine ferroviaire, ont pris part à son assemblée annuelle qui s'est tenue le vendredi 6 mars à Fribourg. Le Syndic de Fribourg Pierre-Alain Clément et le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen ont adressé un message de bienvenue aux participants. L'un et l'autre ont souligné l'importance d'assurer une liaison ferroviaire performante entre Lausanne et Berne via Fribourg, ce qui est d'ailleurs prévu dans le paquet RAIL 2000 2^{ème} étape (ZEB). A noter que le Canton et la Ville de Fribourg sont membres d'OUESTRAIL.

En remplacement de Pierre-Alain Gentil décédé en septembre 2008, c'est le Conseiller aux Etats jurassien Claude Hêche qui a été désigné à la présidence d'OUESTRAIL. Claude Hêche a été Maire de sa Commune, puis membre du Grand conseil qu'il a présidé en 1998 et finalement Ministre de 1995 à 2006. Il a été élu au Conseil des Etats en 2007 où il siège entre autres à la Commission des transports. L'assemblée a également élu deux vice-présidents. Il s'agit du Conseiller aux Etats fribourgeois Urs Schwaller et du Conseiller national valaisan Jean-René Germanier, ce dernier étant également membre de la Commission des transports.

Pour le nouveau Président, le message complémentaire « RAIL 2030 » que le Conseil fédéral devra soumettre au Parlement d'ici à fin 2010 sonnera l'heure de vérité pour le développement à long terme de notre réseau ferroviaire. Si la Suisse veut rester un pays de référence dans ce domaine, elle devra s'en donner les moyens et répartir ces derniers de manière équitable entre les différentes régions du pays. Car s'il est bien compréhensible que la densité de l'offre dépend de l'importance de la demande, il ne faut jamais oublier qu'un service public doit offrir un service de qualité à l'ensemble de la population, aussi bien en trafic d'agglomération qu'en trafic régional.

La deuxième partie de l'assemblée était justement consacrée au financement des infrastructures ferroviaires. Le financement de la deuxième étape de RAIL 2000 (ZEB), devisée à 5,4 milliards de francs semble assuré mais étalé entre 2015 et 2030. En revanche, la suite du développement du réseau ferroviaire, baptisé RAIL 2030, dont la réalisation est prévue entre 2020 et 2040, nécessite de nouvelles sources de

financement. La Confédération prépare deux scénarios : l'un à 12 milliards de francs et l'autre à 21 milliards de francs. Quelles solutions pour ce financement ?

Avant de faire connaître ses préférences, OUESTRAIL veut susciter un large débat. C'est pourquoi elle a invité trois acteurs engagés dans ce domaine à venir commenter 4 variantes de financement parmi celles qui assurément se trouveront en bonne place dans les débats à venir.

Pour cette entrée en matière, les 4 solutions soumises à la critique étaient les suivantes :

- un pour mille supplémentaire de TVA (recette générée : 300 millions de francs/an)
- réaffectation d'une partie de la part cantonale à la taxe poids lourds (recette générée : 300 millions de francs/an)
- contribution des usagers basée sur le principe d'un ou plusieurs centimes par kilomètre-voyageurs (recette générée : 150 millions de francs/an par centime supplémentaire)
- taxe de 5 cts par litre d'essence/diesel (recette générée : 400 millions de francs/an.

Pierre-André Meyrat, vice-directeur à l'Office fédéral des transports, Roger Nordmann, Conseiller national et membre du comité central de l'Association transports et environnement et Vincent Simon, chef de projets infrastructure à economiesuisse ont tour à tour présenté les réflexions que leur inspirent la situation actuelle et les différentes solutions susceptible de fournir de nouvelles ressources. Il ressort que toutes les solutions imaginables ont quelques avantages et ... de nombreux défauts. Sauf que ces derniers varient d'un orateur à l'autre, constat annonçant de solides empoignades dans les mois à venir.

Renseignements complémentaires :

Claude **Hêche**, Président OUESTRAIL, 032 422 33 72 et 079 457 32 89

Jean-Claude **Hennet**, secrétaire général OUESTRAIL, 032 423 39 15 et 079 250 86 64

ANNEXE

	Moyen	Commentaire	Recettes en mio/fr.
1	Un pour mille supplémentaire de TVA	Le FTP est déjà alimenté par un pour mille de TVA. Ce montant pourrait être doublé par un deuxième point TVA consacré au rail.	300
2	Réaffectation de la part cantonale à la RPLP	Actuellement, un tiers des recettes de la RPLP est redistribué aux cantons, soit actuellement environ 500 millions de francs/an. Une partie de cette somme pourrait être provisoirement réaffectée à la mise en œuvre de RAIL 2030	300
3	Contribution des usagers	L'utilisateur paie aujourd'hui en moyenne 14 centimes par kilomètres de chemin de fer parcouru. Pour la durée de réalisation de RAIL 2030, une contribution de 1 centime pourrait être prélevée sur chacun des 15 milliards de km/voyageurs	150
4	Taxe de 5 cts par litre d'essence/diesel	La consommation globale d'essence et diesel est d'environ 8 milliards de litres	400